

## Planification et gestion culturelle locale

Dans le cadre de la célébration du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'Agenda 21 de la culture, ont été rédigées plusieurs fiches thématiques.

Chaque fiche capitalise nos acquis en reprenant des extraits provenant des documents que nous avons produit pendant ces 10 ans, ainsi que des citations d'autres documents fondateurs.

Les fiches ont été élaborées par Mariona Peraire et Joana Valent (Université Ramon Llull, Barcelone) et Jordi Pascual (coordinateur de la Comission Culture de CGLU).

---



« La planification en culture et une stratégie culturelle locale ont prouvé être des moyens adéquats pour (a) établir la carte des ressources culturelles dont dispose une ville et fournir des idées pour promouvoir leur rôle dans la vitalité de la ville, (b) favoriser la cohésion du secteur culturel, (c) générer de nouveaux partenariats et une responsabilité partagée par le secteur culturel et les autres agents urbains. L'Agenda 21 de la culture pourrait être le point de départ d'une **stratégie culturelle locale**, un conseil municipal de la culture ou d'autres outils. » **Jordi Pascual**, dans [« Résumé exécutif »](#), *Rapport 1 : Politiques locales pour la diversité culturelle. Résumé exécutif* (2006).

« La gestion se base sur le besoin d'ouvrir, de partager et d'échanger l'expérience culturelle dans toutes ses expressions avec un public actif qui participe en observant, en posant des questions, en donnant son opinion afin d'**encourager la participation créative**. La clé consiste à oxygéner une société qui cherche de nouvelles manières d'évoluer dans ce monde divers et complexe dans lequel nous vivons. » **Hernán Lombardi**, Ministre de la Culture de la Ville de Buenos Aires, dans [« L'axe du développement culturel. L'Agenda 21 de la culture et la gestion de la ville de Buenos Aires »](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« **Les villes et les gouvernements locaux ont assumé un rôle significatif en tant qu'acteurs importants sur la scène internationale**. Nous commençons à partager un même langage, à être écoutés avec attention et à nous mettre d'accord pour entreprendre des actions et des programmes communs avec les institutions internationales, les gouvernements nationaux et avec la société civile. Dans les thèmes culturels, l'existence de l'Agenda 21 de la culture, la première déclaration mondiale des villes et des gouvernements locaux pour le développement culturel, nous apporte un contenu clair et direct. » **Elisabeth Gateau**, Secrétaire général de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), dans [« Présentation »](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« Il n'existe aucune politique urbaine capable de s'adapter à tous les environnements ni à toutes les situations possibles : il faudra tenir compte à tout moment des particularités, de l'ADN qui rend chaque ville unique. En ce sens, **il est essentiel de faire appel à différents professionnels pour réunir leurs points de vue**. » **Gottfried Wagner**, Directeur de la Fondation européenne de la culture, et **Philipp Dietachmair**, Responsable de projets dans le domaine du développement des politiques de la Fondation européenne de la culture, dans [« Le développement culturel des villes au lendemain de la vague de créativité »](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« Un secteur professionnel désorganisé et sans cohésion manque de la solidité et de la cohérence suffisantes pour une remise en question efficace et participative de la création de politiques culturelles dans les villes, ainsi que de la capacité à débattre et à informer sur cet aspect. En même temps, les administrations culturelles du domaine local et les responsables de la prise de décisions dans le domaine de la culture dans les villes ont besoin de connaissances, de compétences et de méthodes de travail d'avant-garde pour être prises au sérieux et **partager les responsabilités avec le secteur professionnel, afin de garantir la bonne fin des processus de planification culturelle**. » **Gottfried Wagner**, Directeur de la Fondation européenne de la culture, et **Philipp Dietachmair**, Responsable de projets dans le domaine du développement des politiques de la Fondation européenne de la culture, dans [« Le développement culturel des villes au lendemain de la vague de créativité »](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« Les sociétés plus égalitaires et plus justes, caractéristiques fondamentales pour un progrès humain satisfaisant et durable, requièrent davantage de **participation sociale et politique**. » **PNUD**, [Rapport sur le Développement Humain 2013](#)

« Les droits de l'Homme, la diversité culturelle, la durabilité, la démocratie participative et la génération de conditions pour la paix, constituent les axes de pensée et de gestion ; non seulement ils correspondent de manière remarquable à la politique culturelle actuelle de la ville mais ils font également partie du **corpus essentiel de la gestion culturelle** de Buenos Aires depuis l'accès à son indépendance politique en 1996. » **Hernán Lombardi**, Ministre de



que chaque quartier devrait disposer de son propre studio de musique et que les zones rurales devraient avoir des stations de radio communautaires. » **Amareswar Galla** Expert en planification locale inclusive, patrimoine, développement durable et lutte contre la pauvreté par la culture. Directeur fondateur de l'Observatoire Asie-Pacifique pour la Diversité Culturelle dans le Développement Humain, dans [« Comment localiser la culture dans le développement durable »](#), *Rapport 2 : Culture, gouvernements locaux et objectifs du Millénaire pour le développement* (2009).

« Gérer la diversité signifie également repenser les programmes de nos institutions culturelles, animer la « gouvernance », penser à la prochaine génération. Cela signifie, comme indiqué précédemment, [répondre à la question de « l'accès », de la « participation » et du « développement du public »](#) dans le contexte du changement démographique. » **Bettina Heinrich**, Directrice du département de la planification stratégique pour la culture, Sénat de Berlin (2007-2009), dans [« Les villes en évolution et le nouveau rôle de la politique urbaine : perspectives depuis l'Allemagne »](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développement. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).



« L'Agenda 21 de la culture se convertit en un argument puissant pour soutenir la création d'une politique culturelle solide pour la ville de Novi Sad. Il faut souligner l'importance du lancement du [processus de décentralisation culturelle](#) ; le conseil culturel municipal agit en qualité d'organisme d'orientation ; l'importance de la planification stratégique a été reconnue en matière de développement culturel comme étant un instrument novateur pour la politique urbaine ; les priorités ont été fixées en ce qui concerne la maintenance des installations ; la numérisation, la variété des événements et le soutien au développement des industries culturelles. » **Biljana Mickov**, Chercheuse et directrice culturelle, dans [« L'Agenda 21 de la culture pour la ville de Novi Sad. Besoins et défis »](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« Bien que l'Agenda 21 de la culture commence à être une référence dans la politique et la planification locale, il est encore très loin du gouvernement local de la NGS. Cependant, [l'Agenda 21 de la culture offre un soutien conceptuel de choix pour tous ceux qui](#)

**travaillent dans le domaine de la culture dans l'administration locale.** (...) Lorsque l'on examine le travail effectué par les Conseils<sup>1</sup> de la NGS en matière artistique, il est en étroite relation avec les articles de l'Agenda 21 de la culture, particulièrement en ce qui concerne les « engagements ». **Christopher Hudson**, Responsable de politiques de développement culturel Association de Gouvernements Locaux de NGS et Association de Comtés Ruraux de NGS, dans [« Développement culturel et gouvernements locaux en Nouvelle-Galles du Sud »](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« Le principal enjeu de la politique culturelle et du développement artistique local mis en œuvre par le Gouvernement local est de **poursuivre sa conquête de reconnaissance et d'influence ainsi que de multiplier ses appuis.** » **Christopher Hudson**, Responsable de politiques de développement culturel Association de Gouvernements Locaux de NGS et Association de Comtés Ruraux de NGS, dans [« Développement culturel et gouvernements locaux en Nouvelle-Galles du Sud »](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« Le programme artistique « Histoires des Redlands » cherche fondamentalement à faire participer les enfants, les adolescents et les communautés isolées pour lesquelles les techniques traditionnelles d'encouragement à la participation sont souvent peu attrayantes ou inefficaces. Le programme reflète l'engagement de la municipalité en ce qui concerne **l'application d'une perspective culturelle à son engagement local et son plan de prise de participation à la planification.** » **Judy Spokes**, chargée des services culturels de la municipalité de Redland City, avec la collaboration d'**Aunty Joan Hendriks**, chef traditionnelle locale respectée et présidente-fondatrice du Forum de Quandamooka, dans [« Agenda 21 de la culture : une réponse australienne »](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« Les villes allemandes se montrent plus réceptives aux principaux messages de l'Agenda 21 de la culture parce qu'ils sont associés à une **évolution des modèles politico-culturels dans la politique culturelle municipale.** On est de plus en plus conscient qu'une politique culturelle orientée vers des projets ponctuels ou des événements ne peut déboucher sur un développement durable, ce sont plutôt les concepts et les stratégies créateurs de structure qui parviennent à introduire la culture dans les relations sociales. » **Kurt Eichler**, Responsable du Département de Culture de la ville de Dortmund, dans [« Développement de la stratégie et des programmes de la politique culturelle municipale. Les réalisations de l'Agenda 21 de la culture à Dortmund et dans la région métropolitaine de la Ruhr »](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« La politique de décentralisation qui se développe aujourd'hui dans plusieurs grands pays d'Afrique témoigne-t-elle de la volonté de répondre aux souhaits des populations qui veulent se prendre en charge, définir leurs besoins et adopter des politiques conformes à leur perception de l'idéal de vie. En fait, les recettes d'une véritable décentralisation réussie sont palpables. Elles comprennent **l'élargissement du public, l'appropriation du patrimoine et l'intensification du soutien à la créativité** et à la conquête de nouveaux espaces de la création. » **Lupwishi Mbuyamba**, Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique, dans [« Culture et développement en Afrique : les enjeux d'une politique culturelle locale »](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« Il est des situations sociales et politiques que seule une **approche locale** permet de mieux cerner. À titre d'exemple, la criminalité, les querelles ethniques, les conflits sociaux. C'est

davantage à un gouvernement de la proximité qu'il reviendrait de s'attaquer aux racines de ces maux et d'y trouver des remèdes durables, l'analyse des causes et des origines révélant que très souvent ils trouvent leurs racines dans les mentalités et les traditions, les habitudes et les coutumes. » **Lupwishi Mbuyamba**, Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique, dans [« Culture et développement en Afrique : les enjeux d'une politique culturelle locale »](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« On a aussi vu se solidifier et se multiplier les alliances au sein de la société civile et s'établir les bases d'un nouveau rapport avec les responsables politiques et l'appareil administratif en matière de développement, donnant naissance, sur le territoire montréalais, à un **nouveau mode de gouvernance culturelle** sans lequel tout projet apparaît désormais impensable. ». **Simon Brault**, Président de Culture Montréal, dans [« La ville que nous aimons »](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« Le projet de Conseils locaux de culture de Ate (Pérou) a pour but de **promouvoir la gouvernance de la culture et la participation démocratique locale** dans le cadre de l'Agenda 21 de la culture. Il s'agit de soutenir des processus de proximité culturelle entre la société civile et la municipalité ; des cours de formation en politique et en gestion culturelle ; l'élaboration et la mise en œuvre de politiques municipales ; le renforcement du tissu associatif et la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques ainsi que l'échange de bonnes pratiques culturelles. Les principaux destinataires du projet sont : les jeunes de 15 à 29 ans, le personnel technique et les autorités politiques. » **Web Agenda 21 de la Culture**, [Notre fonds pour la gouvernance locale de la culture : « Gouvernance de la culture : les Conseils Locaux de la Culture. »](#)

« Flores (Uruguay) propose la création d'un bureau spécialisé dans la conception et la gestion d'une politique culturelle du patrimoine et du développement d'un tourisme culturel durable. La proposition inclut l'espace physique et son équipement ainsi que la formation d'une équipe qui réalise cette tâche dont le pilier fondamental sera la communication par le biais de gestionnaires communautaires, la technologie de réseaux sociaux et le web ainsi

que les médias. Grâce à la systématisation, le bureau aspire à la **transposition didactique de l'expérience** dans le restant du pays. » **Web Agenda 21 de la Culture, Notre fonds pour la gouvernance locale de la culture : « Gestion du patrimoine et tourisme culturel durable. »**

« Le projet naît lors de la récente restauration du centre culturel Ntsindya (Maputo, Mozambique) et de la construction de la Foire des artisans, des fleurs et de la gastronomie (FEIMA). Le principal objectif de Ntsindya est de garantir à des personnes à faibles ressources économiques **l'accès aux équipements et aux activités culturelles**. Le projet inclut l'inauguration d'une bibliothèque (avec service Internet) ainsi que le développement d'activités de danse, de musique, de théâtre et de peinture. FEIMA veut récupérer un espace public dégradé en encourageant son utilisation pour représenter des spectacles et d'autres activités culturelles ouvertes aux citoyens. C'est ainsi que la Foire propose le lancement d'un modèle qui octroie aux artisans un rôle actif dans sa gestion afin de garantir sa durabilité économique. » **Web Agenda 21 de la Culture, Notre fonds pour la gouvernance locale de la culture : « Soutien à la gestion d'institutions culturelles municipales »**



« Le Laboratoire de gestion de réseaux culturels de la ville de Mexico (Mexique) définira les variables pour le nouveau tracé de programmes de développement communautaire qu'opère le Secrétariat de la Culture de la Mairie. On encouragera la **connaissance critique, la liberté d'expression, la diversité culturelle et la créativité** des agents culturels et des citoyens. Ce processus d'innovation se réalisera à partir de la participation des gouvernements locaux (districts) et de la société civile (en s'occupant surtout des demandes des communautés marginales). La participation démocratique dans l'évaluation et la mise en œuvre des politiques publiques veut permettre l'établissement de coresponsabilités dans la gestion culturelle de la ville de Mexico. » **Web Agenda 21 de la Culture, Notre fonds pour la gouvernance locale de la culture : « Laboratoire de gestion des réseaux culturels. »**

« L'école municipale des arts de la scène propose d'**aborder la brèche qui existe dans la capacité d'accès et de production de biens culturels** entre les zones centrales et périphériques de Montevideo (Uruguay). À cette fin, il propose la création de réseaux

d'échange, de formation, de gestion et de coopération au niveau national et international. On voudrait que l'École des arts de la scène Margarita Xirgú (EMAD) soit un lien entre les circuits centralisés de consommation et de production de biens culturels et le vaste archipel que constituent les communautés périphériques. » **Web Agenda 21 de la Culture, [Notre fonds pour la gouvernance locale de la culture : « L'école municipale des arts de la scène: un pont vers les îles flottantes de la culture. »](#)**

« Le projet d'observatoire culturel de Porto Alegre (Brésil) propose deux **actions complémentaires destinées à améliorer les politiques culturelles à l'échelle locale et régionale** : 1) la mise en œuvre d'un portail Internet qui collabore avec l'Observatoire culturel de Porto Alegre, centre de référence pour des informations sur la gestion et les politiques culturelles ; et (2) un cours d'extension universitaire à distance (en coopération avec UNISINOS) inclus dans un séminaire international, tous deux destinés à des agents et des institutions culturelles dans les domaines public et privé. » **Web Agenda 21 de la Culture, [Notre fonds pour la gouvernance locale de la culture : « Observatoire culturel de Porto Alegre: information et formation pour le développement. »](#)**



« La municipalité de Quilmes (Argentine) propose la réalisation d'une **carte culturelle** de la municipalité de Quilmes, en collaboration avec l'Université nationale de Quilmes et avec l'aide technique du Système d'information culturelle de l'Argentine (SInCA). Le lancement de ce projet permettra une plus grande connaissance du système culturel local (musées, théâtres, cinémas, bibliothèques, centres culturels, médias, industries culturelles, ateliers de quartiers, etc.) de manière à permettre l'analyse et le design de politiques culturelles qui dynamisent le secteur. » **Web Agenda 21 de la Culture, [Notre fonds pour la gouvernance locale de la culture : « Carte culturelle de la ville. »](#)**

« La nature des rapports politiques de la ville permet un dialogue plus constant entre le gouvernement local et l'Agenda 21 de la culture au niveau de la **participation populaire** (...) et la gouvernance solidaire locale. » **Sergius Gonzaga**, Adjoint à la Culture de Porto Alegre, dans **« [L'Agenda 21 de la culture et la gouvernance solidaire locale](#) », Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture (2009).**

« **L'Agenda 21 de la culture offre un soutien conceptuel important** aux personnes qui travaillent dans le secteur artistique du gouvernement local. (...) Bien que les Conseils australiens ne figurent pas comme adeptes de l'Agenda 21 de la culture, le personnel du Gouvernement local qui travaille au développement culturel se montre satisfait et rassuré par

l'existence de l'Agenda 21 de la culture et par le fait que sa "mission dans le monde" ait commencé. » **Christopher Hudson**, Responsable de politiques de développement culturel Association de Gouvernements Locaux de NGS et Association de Comtés Ruraux de NGS, dans [« Développement culturel et gouvernements locaux en Nouvelle-Galles du Sud »](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« Il faut sans cesse **réinventer une pédagogie de l'Agenda 21 de la culture** pour les élus, pour la presse, pour les acteurs culturels et pour les habitants (qui, d'ailleurs, sont souvent les premiers à comprendre.) Nous devons tout de suite nous lancer dans des actions pratiques et pouvoir les donner en exemple. » **Catherine Cullen**, Adjointe au Maire de Lille, déléguée à la culture, et vice-présidente de la Commission de culture à Cités et Gouvernements Locaux Unis – CGLU, dans [« La ville de Lille et l'Agenda 21 de la culture »](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« Ce concept de gouvernance solidaire locale (...) peut se concrétiser dans le **domaine de la culture** et constituer un outil capable de favoriser la production, la circulation, l'accès et la mise en valeur satisfaisante des biens culturels. Il peut devenir ainsi une référence pratique aux principes et aux engagements de l'Agenda 21 de la culture. » **Sergius Gonzaga**, Adjoint à la Culture de Porto Alegre, dans [« L'Agenda 21 de la culture et la gouvernance solidaire locale »](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« L'enjeu des gouvernements locaux au cours de la prochaine décennie consiste à **développer des manières de s'engager dans la diversité culturelle de la communauté à travers de la planification locale intégrée**. Cela signifie aller au-delà des matériels et des lieux pour se concentrer sur la capacitation culturelle des habitants, en intégrant ce qui est immatériel et ce qui est matériel dans un « système culturel » ». **Amareswar Galla**, Expert en planification locale inclusive, patrimoine, développement durable et lutte contre la pauvreté par la culture. Directeur fondateur de l'Observatoire Asie-Pacifique pour la Diversité Culturelle dans le Développement Humain, dans [« Comment localiser la culture dans le développement durable »](#), *Rapport 2 : Culture, gouvernements locaux et objectifs du Millénaire pour le développement* (2009).

## Contact

Commission culture de CGLU  
CGLU  
C/ Avinyó, 15  
08002 Barcelone

Email [info@agenda21culture.net](mailto:info@agenda21culture.net)  
Web [www.agenda21culture.net](http://www.agenda21culture.net)  
Twitter @agenda21culture

